

Compte rendu de la Commission du Quartier 4.1

> Lapujade – Bonnefoy – Periole – Marengo – La Colonne

Le 14 décembre 2020

> **Lieu :** Salle de spectacles de l'espace Bonnefoy

> **Participation :** 43 personnes

> **Elus presents :** Madame Souhayla Marty, Maire de quartier

> **Services municipaux presents :**

Madame Blaineau, Mme Aldebert, Madame Catherine (Direction de l'Action Territoriale)

Madame Faugère Monsieur Bonnemaïson, Monsieur Frayssines (Pole Territorial Est, Toulouse Métropole),

Monsieur Lanord, Madame Blondel (Direction des Jardins et Espaces verts),

Madame Tanis (Direction des Solidarités et de la Cohésion Sociale),

Monsieur Lestien, Monsieur Maupomé (Europolia)

Monsieur Battle, Chef de projet du Grand Parc Canal

> **Document support:** Diaporama

NB: Ce compte-rendu ne retranscrit pas l'intégralité des débats mais les principaux échanges d'intérêt collectif. L'ensemble du compte rendu est lié au déroulement du diaporama détaillé.

Le Maire de quartier souhaite la bienvenue aux participants pour cette première commission de quartier du mandat. Elle présente les services et les remercie de leur présence. Après avoir rappelé les consignes sanitaires elle présente l'ordre du jour de la commission. Trois sujets seront abordés : les travaux de voirie du Pôle Territorial Est, la participation citoyenne et enfin la végétalisation et les espaces verts du quartier 4.1.

1. Travaux de voirie et réalisations :

Marie Faugère, la directrice présente le Pôle Territorial Est, qui intervient sur cinq quartiers Toulousains et onze communes, c'est un service métropolitain. Le Pôle Territorial a vocation à intervenir sur l'aménagement de l'espace public, l'entretien de l'espace public et la propreté.

Morgan Frayssines présente les travaux en cours et à venir.

Sébastien Bonnemaïson présente les interventions de proximité et les études en cours.

La présentation est suivie d'un temps d'échange avec la salle.

Question: J'habite rue du Colonel Toussaint les voitures sont toutes garées dans le même sens, il y a une vraie problématique de circulation qu'est-il prévu de faire ? J'aimerais qu'il y ait un sens interdit pour qu'elle ne soit que dans un sens.

Réponse: Cette étude est menée en collaboration avec la Direction Mobilités Gestion Réseaux qui est la direction en charge des plans de circulation, c'est un dossier en cours de traitement.

Question : Rue Jolimont les trottoirs sont très difficilement praticables, pour les poussettes et les personnes en fauteuil roulant, je suis étonnée que rien ne soit prévu.

Réponse : La maire de quartier indique que cette remarque est notée et fera l'objet d'une étude. Le Pôle Territorial Est rappelle qu'un questionnaire a été adressé à tous les habitants il y a trois ans pour proposer de réaménager la rue, cependant cet aménagement impactait le nombre de places de stationnement, une large majorité de riverains s'était prononcée en faveur du maintien de la situation actuelle. Il est précisé que la norme actuelle est de faire des trottoirs d' 1,40 mètre de large et qu'il n'est pas possible pour la collectivité d'intervenir sur une voirie sans la mettre aux normes . Mme Marty propose qu'un nouveau questionnaire soit adressé aux riverains. Une personne précise que la réponse de nombreux riverains à l'époque était de conditionner la réalisation de cet aménagement à la mise en service du stationnement résident dans le quartier.

Question: Qu'est-il prévu de faire sur la rue Gazan ?

Réponse: Actuellement cette rue est en zone 30, elle va être amenée à 20 km. Il est prévu de modifier la signalisation verticale (panneaux) et horizontale (pictogrammes). Mme Marty précise que les services seront attentifs au fait d'installer un dispositif qui soit de nature à laisser passer les vélos cargos et qu'un travail de médiation a été entrepris avec l'association 2P2R.

Question: Une personne signale qu'au niveau du n°8 Chemin Lapujade, les voitures arrivent très vite dans le virage et qu'il serait opportun d'installer un dispositif incitant les voitures à ralentir.

Réponse: Le maire de quartier souhaite que cela soit étudié.

Une personne signale que lorsqu'on arrive sur le Chemin Lapujade depuis la rue Béteille, beaucoup d'automobilistes semblent ignorer la zone 30. Le maire de quartier affirme que ces problématiques sont bien prises en compte, il est possible de préciser et de conforter la signalisation ou de réaliser des aménagements spécifiques pour remédier à ce problème.

Question: La rue Taupin est très dangereuse et n'apparaît pas dans la programmation présentée, qu'en est-il? Serait-il possible d'ajouter des panneaux « stop » ?

Réponse: Cette rue est prévue dans les études.

Question: Depuis les travaux sur la rue de Périole, énormément de véhicules passent par la Rue des Champs Elysées et la place Arago, cela dénature l'ambiance bucolique de la placette de quartier réalisée sous le mandat précédent et les voitures roulent à vive allure c'est extrêmement dangereux.

Réponse: Ce sujet est au cœur de nos préoccupations, les propositions formulées par le collectif de riverains sont à l'étude. Une réunion publique dédiée à ce sujet sera organisée le 8 février prochain.

Question: Qu'est-il prévu pour la rue Sorel, il y a actuellement de nombreux véhicules ventouses et un stationnement anarchique ?

Réponse: La maire de quartier précise qu'elle va être refaite en totalité l'année prochaine. Le Pôle Territorial précise que l'enfouissement des réseaux est prévu sur l'ensemble de la voie et que la voirie sera reprise début 2023. Concernant les véhicules ventouses elle rappelle qu'il ne faut pas hésiter à appeler Allo Toulouse.

Une personne témoigne de sa satisfaction et remercie le Pôle d'avoir réaménagé le trottoir au n°12 de la rue de Périole. En revanche elle demande à ce que le trottoir au niveau du 46 – 50 rue Jean Aicart soit aplanit. En effet à cette adresse vivent des personnes à mobilité réduite.

2. Participation Citoyenne :

Madame Marty explique qu'elle a souhaité faire un point sur les instances de démocratie locale. En effet, avec ce nouveau mandat, les dispositifs préexistants ont évolué et de nouvelles instances ont été créées afin d'améliorer la participation des habitants aux politiques publiques. Elle présente son rôle, les missions du maire de quartier, les permanences, les bureaux de quartier, les commissions de quartier et les balades citoyennes → **voir diaporama de présentation.**

Cloé Blainau présente les ateliers citoyens (objectifs, composition, calendrier) et le budget participatif appelé « Mes idées pour mon quartier » (objectifs, rappel des critères d'acceptabilité des idées et calendrier). → **voir diaporama de présentation**

3. Végétalisation et espaces verts:

Madame Marty introduit en précisant que ce sujet a été mis à l'ordre du jour de la commission de quartier à la demande des associations membres du bureau de quartier.

- Dans un premier temps la Direction des Jardins et Espaces verts présente les réalisations récentes sur le quartier (aménagement du **jardin Pierre Rous** et **installation d'une nouvelle aire de jeux au parc de l'Observatoire**) → **voir diaporama de présentation.**

La présentation est suivie d'un temps d'échange avec la salle.

Question: Un participant demande l'installation d'une boîte à lire au jardin Pierre Rous.

Réponse: C'est prévu et financé.

Question: Une personne propose d'installer des nichoirs dans les arbres du jardin Pierre Rous.

Réponse: Le maire de quartier est tout à fait favorable à cette idée qu'elle appuie fortement sur différents espaces verts du quartier depuis le début du mandat.

Question: Serait-il possible d'améliorer la sécurité autour du jardin pour éviter que les ballons des enfants se retrouvent sur la rue de Périole ?

Réponse: Cela sera étudié.

Une personne signale qu'une boîte à lire abîmée a été déposée au Jardin Lapujade et n'a pas été remise → service sollicité le 17/12/2021

Un participant fait savoir qu'il manque des bancs sur des emplacements prévus au niveau de l'air de jeux enfants parc de l'observatoire → service sollicité le 17/12/2021

Ensuite, différents intervenants présentent les travaux prévus sous la mandature :

- Maxime Lestien, d'Europolia présente **la place jardinée des magasins généraux** (contexte du projet, invariants, démarche de concertation et calendrier du projet). → **voir diaporama de présentation.**
- Marie Tanis, de la Direction des Solidarités et de la Cohésion Sociale présente les **deux projets de jardins partagés sur le quartier.**
- Un jardin partagé d'environ 500 m² verra le jour aux acacias, il est guidé par la volonté de le rendre accessible à toutes formes de handicap. Toute personne intéressée pour intégrer le projet est invitée à se faire connaître en prenant contact avec l'association de quartier porteuse du projet à l'adresse mail quartier.marengo@yahoo.fr
- Le jardin partagé Lapujade sera co-construit par les futurs jardiniers avec l'accompagnement de l'association « Partageons les jardins » en coordination avec les services de la ville. Elle présente le calendrier prévisionnel du projet et qui doit être livré fin 2022.

La présentation est suivie d'un temps d'échange avec la salle.

Question: Une personne demande s'il est prévu de dépolluer le sol ?

Réponse: Tous les aspects techniques et notamment les études de sol ont été réalisées. Une visite sur site a eu lieu avec la Direction des Jardins et Espaces Verts. Les sites sélectionnés pour accueillir des jardins partagés doivent répondre à ces critères pour permettre des cultures dans de bonnes conditions.

Question: Le périmètre du jardin partagé intègre-t-il le square Bartoli?

Réponse: Non l'emprise au sol est définie c'est un invariant du projet.

■ **Projet de requalification du jardin Michelet**

Madame Marty introduit le propos en rappelant le contexte du projet. En effet, dans le cadre des travaux de la troisième ligne de métro il est prévu de réaliser un bassin de rétention des pluviales

dans le parc. Cet ouvrage d'une superficie d'environ 1000m³ permettra de restructurer les réseaux du quartier Périole-Ortet-Pompidou-Marengo. Il permettra de tranquilliser et de maîtriser des eaux de pluie et de ruissellement lors des épisodes pluvieux les plus intenses. En ce sens, il permet la protection de la ressource en eau et de l'environnement. Ces travaux sont l'occasion de proposer une rénovation du jardin Michelet. Elle précise que le jardin Michelet est un espace boisé classé et que les services auront une attention particulière à protéger et valoriser ce patrimoine.

Madame Blondel de la Direction des Jardins et Espaces Verts, présente les points forts et faibles du jardin Michelet dans sa configuration actuelle. Elle présente ensuite les intentions du projet (améliorer les accès au jardin, renforcer la convivialité, diversifier les ambiances végétales en augmentant la présence de fleurs). Cloé Blaineau présente la méthode et le planning de concertation retenue → **(voir diaporama de présentation)**.

Mme Blondel présente le calendrier prévisionnel des travaux qui dépendra des indications données par la concertation en précisant les phases de fermeture totale ou partielle du jardin.

La présentation est suivie d'un temps d'échange avec la salle.

Question : Pourquoi fermer l'accès aux aires de jeux ? Pourquoi ne pas maintenir l'ouverture côté rue Saint Laurent ?

Réponse : Cela mérite d'être affiné mais cela semble extrêmement délicat au vue des engins de chantier sui seront présents sur le site de maintenir la présence de jeunes enfants pour des questions de sécurité.

Question : Pourquoi positionner le bassin de sorte qu'il supprime la pergola?

Réponse : Il n'est pas prévu de supprimer la pergola qui restera à sa place actuelle. Les études ont été réalisées pour que le bassin n'impacte ni la pergola ni la glycine.

Question: Il est prévu d'améliorer les entrées du jardin, cela signifie-t-il que le stationnement sera accessible aux riverains?

Réponse : La concertation nous dira s'il faut maintenir ou pas le stationnement mais en tout état de cause il sera réservé aux services présents sur le site comme c'est le cas actuellement.

Question : Est ce que ce bassin aurait pu être installé sur l'Avenue de Lyon ?

Réponse : Non c'est le site le plus pertinent compte tenu des contraintes techniques nous n'avons pas le choix.

Quelques éléments ont d'ores et déjà permis d'alimenter les réflexions qui seront étayées par les temps de concertation :

- Trois représentants d'association de quartier plaident pour le maintien de la fontaine qui apporte de la fraîcheur.
- Une dame précise que dans le temps, il y avait des camélias et des rhododendrons qui se plaisaient beaucoup dans ce jardin.
- Une personne suggère que le jardin soit équipé d'un dispositif contre les moustiques.
- Une autre soulève le problème de l'entretien et de la propreté de ce jardin

■ **Projet de rénovation du jardin de la villa Méricant**

Monsieur Lanord présente l'intention de la collectivité de rénover le jardin de la villa Méricant. Une première phase de diagnostic aura lieu en 2022 et la concertation avec les riverains est prévue pour

2023. Au regard des premiers retours des riverains l'idée de départ serait de conserver le côté nature et bucolique du jardin et étudier le devenir de l'ancienne maison du gardien.

Cloé Blaineau présente deux projets de compostages collectifs portés sur le quartier (conditions techniques et conditions de mobilisation citoyenne puisqu'il faut au minimum 30 foyers pour faire émerger un compostage collectif). → **voir diaporama de présentation**

Pour s'associer aux projets en cours sur le quartier :

→ au Jardin Lapujade : compostagelapujade@gmail.com

→ au Jardin des Hauts de Bonnefoy : composthautsdebonnefoy@gmail.com

La présentation est suivie d'un temps d'échange avec la salle.

Question : Une personne demande s'il serait possible d'installer un compost collectif au niveau du jardin Pierre Rous.

Réponse : Mme Marty demande à la personne de réunir au minimum trente personnes pour que le projet aboutisse.

Une personne signale que l'entrée du jardin de la villa Méricant pas accessible pour les personnes à mobilité réduite.

■ Grand Parc Canal

Olivier Battle, chef de projet, présente la dynamique d'envergure lancée sur le Grand Parc Canal. Il rappelle les grandes ambitions de ce projet :

- Valoriser et protéger le patrimoine exceptionnel des canaux dans le paysage de la Métropole,
- Faire du parc linéaire des canaux un emblème de la nature en ville et un corridor écologique,
- Repenser les modes de déplacement le long des voies d'eau en favorisant les mobilités douces et les transports innovants,
- Dynamiser l'économie des canaux et le tourisme.

Enfin, il rappelle les différentes échéances de concertation à venir.

■ L'espace Lapujade : perspectives

Mme Marty rappelle que cet espace est compris dans le périmètre d'aménagement du projet Grand Matabiau Quai d'Oc. Le jardin ne pourra pas être réaménagé dans sa totalité sous ce mandat en effet, la collectivité attend des précisions sur la construction de l'émergence d'un puits d'accès pompiers dans le jardin dans le cadre de la construction de la troisième ligne de métro (2024-2025). Il est évidemment exclu d'investir dans la rénovation du jardin si celui ci devait être réaménagé dans quelques années pour accueillir cette ouvrage, raison pour laquelle il a été acté de concentrer le budget alloué aux espaces verts sur les autres jardins du quartier pour ce mandat.

Néanmoins, et comme annoncé un peu plus tôt dans la réunion, elle rappelle que le jardin partagé a vocation à être livré pour l'été 2022. Le maire de quartier a demandé à Europolia d'intervenir sur la friche nord, où il est envisagé de déployer des aménagements transitoires ainsi qu'au niveau du n°17-19 où la possibilité de créer un espace végétalisé en concertation avec les riverains est actuellement à l'étude.

■ Questions diverses

Question : Une personne demande quel est l'état d'avancement du déploiement de la Zone à Faible Emission (ZFE) ?

Réponse : Madame Marty invite la personne à lui écrire à ce sujet afin qu'elle transmette la demande à Monsieur Chollet, élu référent sur cette thématique.

Question : Une personne demande s'il est possible de faire des comptages de vitesse au niveau du chemin Lapujade et signale que des jeunes font du rodéo de scooter la nuit.

Réponse : Le maire de quartier rappelle qu'il ne faut pas hésiter à appeler Allô Toulouse pour signaler ces incivilités.

